



Livre numérique : les pistes explorées dans le rapport Patino

01-07-2008

Philippe Guerrier

Le directeur du Monde interactif préconise "une offre abondante, un prix abordable et sans protection technique excessive".

Le marché du livre numérique va-t-il enfin émerger ? Le chantier est immense à lecture du rapport ad hoc que Bruno Patino vient de remettre à Christine Albanel à l'issue du premier Conseil du livre du 30 juin (*disponible en téléchargement [en fichier PDF ici](#)*). En mars dernier, la ministre de la culture a confié au président de Télérama et directeur du Monde interactif la mission d'étudier toutes les formes possibles de diffusion légale des œuvres sur Internet.

"Les amateurs de prophétie trouveront un peu courte cette revue du futur car elle est bridée par le respect des faits : il serait frauduleux d'annoncer l'avènement prochain du livre numérique", estime Bruno Patino dans le rapport d'introduction. *"Mais il serait également irresponsable d'écarter l'hypothèse du déferlement de textes sur des écrans. Cette étude doit permettre au secteur de l'édition de se préparer, à minima, pour une telle hypothèse."*

Le co-auteur de l'ouvrage *Une presse sans Gutenberg* (rédigé en 2005 avec le journaliste Jean-François Fogel, également membre de la Commission sur le livre numérique) s'est donc concentré cette fois-ci sur les enjeux du monde de l'édition liés à la révolution numérique.

Ce rapport met en avant quatre recommandations :

"Promouvoir une offre légale attractive", "aider à la numérisation des fonds éditoriaux et élargir l'offre", "défendre la propriété intellectuelle" et "mettre en place des dispositifs permettant aux détenteurs de droits d'avoir un rôle central dans la détermination des prix".

Alors que les œuvres de musique et vidéo font l'objet d'une attention particulière des producteurs et distributeurs en vue d'une exploitation Internet, le livre semble mis de côté. Est-ce dû à un certain conservatisme du secteur de l'édition ? Le marché du livre en France a connu une croissance de 0,5% en 2007. 250 millions d'exemplaires ont été vendus en 2007.

Mais il s'agit aussi d'un *"marché fragile"* : la marge nette moyenne des libraires indépendants est de 1,4%, celle des éditeurs de 3,5%. Autant de raisons qui nécessitent une certaine prudence dans la conversion au numérique et éviter une déstabilisation du secteur dans son ensemble.

Amazon se démarque

Une nouvelle fois, le Japon se distingue pour ses usages numériques. Le marché local des livres numériques est

ADVERTISEMENT

FUJITSU COMPUTERS
SIEMENS

intel
Xeon
master
Puissance et économie

aujourd'hui le plus développé au monde : il représente 3% du marché national de l'édition (environ 250 millions d'euros) et pourrait peser 10 % de part de marché au Japon en 2011.

Mais il faut regarder du côté des Etats-Unis pour voir l'initiative la plus singulière dans ce domaine : en janvier 1998, Amazon lance son lecteur Kindle avec accès à une plate-forme de 125 000 ouvrages numériques. Le pionnier du commerce électronique veut en écouler 50 000 unités dans le courant de l'année.

(lire la fin de l'article page suivante)

En mai 2008, Jeff Bezos, fondateur et PDG de l'entreprise, a précisé que les ventes sur le Kindle représentaient 6 % des ventes totales des titres offerts à la fois en version numérisée et sur papier. Pour la petite histoire, Amazon avait d'ailleurs acquis une jeune pousse française en 2005 orientée édition électronique (Mobipocket).

L'édition professionnelle en avance

En France, les initiatives restent isolées : signalons toutefois la récente acquisition de Numilog par Hachette Livre (groupe Lagardère). En octobre 2007, la FNAC a établi un partenariat avec Cyberlibris : une bibliothèque numérique de 1000 titres sont disponibles via un logiciel de lecture si l'on s'acquiesce d'un abonnement forfaitaire mensuel. Les services les plus poussés sont localisés dans le segment de l'édition scientifique, technique et médicale.

Côté secteur public, la Bibliothèque nationale de France fournit des efforts pour contribuer à l'émergence d'une bibliothèque numérique européenne via le projet Gallica 2 (2 millions d'ouvrages d'ici 2011, 10 000 en l'état actuel).

On l'a compris : le marché du livre numérique reste fragmenté et embryonnaire. Et aucun "reader" ne s'est vraiment imposé. Avant de parler usages (qui pourraient évoluer en fonction des supports écran comme le téléphone mobile, l'iPhone, les consoles de jeux ou les ultras portables), les premiers freins techniques identifiés sont à lever.

Prenons le cas de la maîtrise des métadonnées* qui constitue un casse-tête. *"Plusieurs acteurs gèrent les flux d'informations où sont compilées les métadonnées : la Bibliothèque Nationale de France pour la partie purement bibliographique, Electre pour la partie bibliographique et commerciale, et Dilicom pour la partie logistique. Ces informations se recoupent sans user d'un format commun. Elles ne sont donc pas interopérables"*, souligne le rapport.

Musique, vidéo, livres : les mêmes interrogations

Tout comme dans le domaine de la musique ou de la vidéo, la question du modèle économique et de la rétribution des ayants droit demeure un sujet primordial. *"Dans cet univers aux modèles économiques d'une complexité croissante, il faut que l'un des acteurs de la chaîne joue un rôle de centralisation et d'intermédiation. Mais qui est cet acteur au centre du 'hub' des chaînes de valeur : le fournisseur de l'accès, le détenteur du droit, le vendeur qui 'place' le produit, ou le fabricant ?"*, s'interroge la Commission Patino.

Le rapport reprend du coup à son compte les mêmes principes fondateurs que ceux identifiés dans le cadre de la mission Olivennes pour la lutte anti-piratage numérique et le développement des services légaux : *"donner la priorité à la mise en place d'une offre légale à la fois suffisamment abondante, à un prix acceptable par le marché et sans verrouillages techniques excessifs."*

Pour favoriser l'essor du marché, la Commission Patino recommande l'application d'un taux de TVA réduit pour les contenus culturels numériques. Une revendication ancestrale que la presse écrite tente désespérément d'arracher pour développer son offre éditoriale en mode premium sur Internet. Mais les pouvoirs publics n'ont jamais répondu favorablement à cette requête...

**Informations qui décrivent le contenu, les éléments de propriété intellectuelle et les éléments matériels d'un contenu numérique.*

VNUnet.fr, membre du réseau NetMediaEurope
© Copyright 2007 Tous droits réservés